



Actualités

En France, création du Centre national d'expertise sur les vecteurs (CNEV)

En France, le gouvernement vient d'annoncer la création du Centre national d'expertise sur les vecteurs (CNEV). Ce Centre sera constitué d'un réseau de laboratoires et de partenaires scientifiques, coordonnés par un laboratoire central. Il couvrira l'ensemble des problématiques de la lutte anti-vectorielle sur les moustiques (*Aedes*, *Culex*, anophèles), les culicoïdes, les phlébotomes et les tiques: introduction d'espèces, sensibilité aux pesticides, apparition de nouvelles espèces, etc. Le CNEV sera compétent en vectorologie des maladies humaines, animales et zoonotiques. La constitution d'un tel centre fait partie de la nouvelle stratégie de lutte antivectorielle mise en place actuellement en France, suivant les recommandations du rapport de l'expertise collégiale récemment publié.

<http://www.ird.fr/content/advancedsearch?SearchText=lutte+anti+vectorielle+en+France>

Un appel à candidature a été ouvert en France. La mise en place du CNEV est prévue pour le début 2011.

Spécificité des kits commerciaux pour la sérologie de la fièvre de la vallée du Rift

La fièvre de la vallée du Rift (FVR) est une arbovirose et une zoonose présente sur le continent africain et dans la péninsule arabique (Pépin *et al.*, 2010a). Plusieurs récentes études d'évaluation du risque de l'introduction de ce virus en France métropolitaine et en Europe ont mis en avant que ce risque s'est accru compte tenu notamment des changements climatiques (Rodhain *et al.*, 2005). Mieux se préparer à une éventuelle émergence de ce virus est donc devenu une priorité pour les autorités sanitaires publiques et vétérinaires françaises. Parmi les recommandations du rapport de l'Afssa⁽¹⁾ (Rodhain *et al.*, 2005), une bonne connaissance des performances des tests diagnostiques est jugée importante. Dans ce cadre, le laboratoire de l'Anses à Lyon, nommé récemment Laboratoire national de référence (LNR) pour le diagnostic sérologique de la fièvre de la vallée du Rift, a mené une étude visant à déterminer la spécificité des deux trousseles ELISA disponibles (BDSL⁽²⁾) pour la détection, chez les ruminants sensibles (moutons, chèvres et bovins), des anticorps d'isotype IgM (anticorps précoces) et IgG (anticorps plus tardifs et persistants) dirigés contre le virus de la FVR (Pépin *et al.*, 2010b). Dans ce cadre, 2 154 et 2 506 sérums provenant de ruminants du département du Rhône en France et officiellement indemnes de FVR ont été testés avec, respectivement, les deux trousseles IgM et IgG. Les 31 sérums trouvés positifs au total ont été re-contrôlés par la technique de séroneutralisation virale et/ou par un autre test ELISA compétition (cELISA de BDSL) confirmant le caractère faussement positif de ces sérums. Au final, la spécificité des trousseles commerciales a été excellente avec de très légères différences entre les espèces animales: de 97,3 % à 100 % pour l'ELISA IgG et de 99,5 % à 100 % pour l'ELISA IgM (Tableau 1). Ces bons résultats peuvent être comparés à ceux d'une autre étude réalisée sur la troussele d'ELISA compétition (cELISA de BDSL) avec une spécificité de 100 % pour 502 sérums testés

(Cetre-Sossah *et al.*, 2009). Ces résultats sont importants à prendre en considération notamment lors de programmes de surveillance ou en cas de suspicion de FVR dans un pays indemne; ainsi la bonne spécificité des tests ELISA pour la FVR et l'existence d'un test de référence offrent les moyens de qualifier les sérums sans risque de faux positifs. Dans une prochaine étape, il conviendrait d'estimer la sensibilité de ces tests afin de connaître l'ensemble des performances de ces tests ELISA.

Tableau 1. Spécificité des trousseles de diagnostic commerciales pour la détection des anticorps IgG et IgM contre le virus de la fièvre de la vallée du Rift chez les ruminants domestiques

Kit	Espèce	Nombre total de sérums testés	Nombre de sérums négatifs	Nombre de sérums positifs	Spécificité (%)
IgG	Ovins	967	941	26	97,3 %
	Caprins	664	664	0	100,0 %
	Bovins	875	875	0	100,0 %
	Total	2 506	2 480	26	99,0 %
IgM	Ovins	793	791	2	99,7 %
	Caprins	659	656	3	99,5 %
	Bovins	702	702	0	100,0 %
	Total	2 154	2 149	5	99,7 %

D'après (Pépin *et al.*, 2010b).

Références bibliographiques

Cetre-Sossah, C., Billecocq, A., Lancelot, R., Defernez, C., Favre, J., Bouloy, M., Martinez, D. & Albina, E. (2009) Evaluation of a commercial competitive ELISA for the detection of antibodies to Rift Valley fever virus in sera of domestic ruminants in France. *Preventive Veterinary Medicine*, 90, 146-149.

Pépin, M., Bouloy, M., Bird, B., Kemp, A. & Paweska, J. (2010a) Rift Valley fever virus (Bunyaviridae: Phlebovirus): an update on pathogenesis, molecular epidemiology, vectors, diagnostics and prevention. *Veterinary Research*, 41:61 (DOI:10.1051/vetres/2010033)

Pépin, M., Paweska, J. & Bouloy, M. (2010b) Diagnostic specificity of ELISA-based tests for the detection of antibodies to Rift Valley Fever virus in French ruminants. *Revue de Médecine Vétérinaire*, 161, 104-107.

Rodhain, F., Albina, E., André-Fontaine, G., Armengaud, M., Dreyfuss, G., Dufour, B., Duvallet, G., Gauchard, F., Moutou, F. & Zientara, S. (2005). Rapport sur l'évaluation du risque d'apparition et de développement des maladies animales compte tenu d'un éventuel réchauffement climatique. In Rapport sur l'évaluation du risque d'apparition et de développement des maladies animales compte tenu d'un éventuel réchauffement climatique pp. 1-78. Afssa, Maisons-Alfort.

(1) Afssa et Afsset ont fusionné en juillet 2010 pour créer l'Anses, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

(2) BDSL, 25 Main Street, Dreghorn, Irvine, Ayrshire KA11 4AQ, Scotland, UK.



Actualités

Désignation de l'Anses en tant que Laboratoire national de référence pour les analyses de résidus de pesticides selon des méthodes « monorésidus »

Suite au récent appel à candidature de la Direction générale de l'alimentation (DGAL), l'Anses vient d'être désignée laboratoire national de référence (LNR) pour les analyses de résidus de pesticides selon des méthodes « monorésidus » dans le contexte de sécurité sanitaire des aliments et de protection des végétaux.

Ce mandat sera assuré par le laboratoire de sécurité des aliments de l'Anses à Maisons-Alfort. Il vient compléter son mandat de LNR dans le domaine des pesticides dans les denrées alimentaires d'origine animale et produits à forte teneur en matière grasse (groupes B2c, B3a et B3b selon l'annexe I de la directive 96/23/CE du Conseil de l'Union européenne) tel que notifié dans l'arrêté du 29 décembre 2009 désignant les laboratoires nationaux de référence dans le domaine de la santé publique vétérinaire et phytosanitaire.

Cette nouvelle activité permettra de compléter les actions habituelles des LNR (développement, optimisation et validation de méthodes d'analyse; réalisation d'analyses officielles; organisation d'essais inter-laboratoires d'aptitude (EILA)...), ainsi que les besoins techniques spécifiques du domaine de référence concerné. Le LNR apportera notamment un appui scientifique et technique à la DGAL dans ce domaine. De plus, il animera et fera évoluer les compétences du réseau de laboratoires agréés déjà constitué pour certaines analyses.